



FONDS COMMUN - PSFE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 004 /AAMI/MINFOF/UGFC-PSFE/SPM/N2P/2026 DU 12 AOÛT 2026

RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES QUALIFIEES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENT DIVERS POUR LE COMPTE DU NOUVEAU SIEGE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE SITUE AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF A ETOUDI

Financement : Fonds Commun-PSFE
N° d'identification : KFW :AO 514256
Exercice budgétaire : 2026
Imputation : 4.4.2.1.3

I. Contexte et Justification

Dans le cadre de la gestion des infrastructures et ressources matérielles, documentaires et l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministre des Forêts et de la Faune, à travers le Fonds Commun avec l'appui financier de la Coopération financière Allemande de la KfW a entrepris d'équiper en mobilier divers le nouveau siège Ministère des Forêts et de la Faune. Pour ce faire, qu'il lance à travers le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE, un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, pour la présélection des entreprises dont l'expérience et les compétences sont avérées dans le domaine

II. Objectifs de l'activité

L'objectif global de cette activité est la fourniture et l'installation de certain équipement, dans le nouveau siège du Ministère des Forêts et de la Faune, situé au nouveau centre administratif d'Etoudi, conformément aux prescriptions techniques.

De manière spécifique, il sera question de :

- Acquérir, livrer et installer 342 petits pots avec plantes sèches ;
- Acquérir, livrer et installer 99 grands pots avec plantes ;
- Acquérir et installer 314 tableaux ;
- Acquérir et installer 10 tapis ;
- Occultation type 1 : 46 rideaux motorisés
- Occultation type 2 : 291 stores ;
- Fourniture et pose de 38 Haut-parleurs ;
- Fourniture et pose de 17 Microphone ;
- Recouvrir 1759 m² de sol en moquette.

III. Financement

Les prestations, objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Commun-PSFE de l'exercice 2026, imputation 4.4.2.1.3 Financement FC2 & 3. Bien plus les Directives pour la passation de cc Marchés sont celles de la KfW (Version 2019, 3ème modification de juillet 2024). Ces dernières sont disponibles sous le lien suivant :

IV. Participation

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux entreprises internationales et remplissant les conditions suivantes :

- Être en règle au regard de la réglementation en vigueur en matière de commande publique (Dossier fiscal à jour) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la fourniture et de l'installation de mobilier de bureau ;
- Ne pas présenter des difficultés techniques dans l'exécution d'un marché auprès du Maître d'Ouvrage ;
- N'avoir jamais abandonné un marché public en cours d'exécution, ni être responsables d'une résiliation de marché au cours des cinq (05) dernières années auprès du Maître d'Ouvrage.

V. Constitution du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt sera constitué comme suit :

A. Volume 1 : Pièces administratives

Le dossier administratif devra comprendre pour toutes les entreprises les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, timbrée au tarif en vigueur et signée par une personne dûment habilitée ou, le cas échéant, un représentant disposant d'un mandat ou d'une délégation de pouvoir justifiant la capacité du signataire à engager l'entreprise ;
- Une déclaration d'engagement de la KFW conformément au modèle joint en annexe ;
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par une autorité compétente en cours de validité ;
- Une attestation de non-redevance CNPS en cours de validité.
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité.

NB : En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra produire ses propres pièces administratives.

B. Volume 2 : Critères Financiers

Les entreprises devront fournir les preuves justifiant leurs capacités financières à exécuter les prestations dans les conditions financières satisfaisantes si le marché leur est attribué. A cet effet, elles devront produire les pièces suivantes :

- Les états financiers ou bilans des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), présentant un Chiffre d'affaires d'un montant cumulé supérieur ou égal à 300 000 000 francs CFA. Lesdits états devront être certifiés par un commissaire aux Comptes inscrits à l'ONECCA (Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun), afin de permettre au Maître d'Ouvrage d'évaluer la performance et la stabilité économique de l'entreprise ;
- L'attestation de capacité financière qui confirme que l'entreprise dispose des ressources financières suffisantes pour exécuter le contrat dans de bonnes conditions. Pour cela, il est exigé la production d'une attestation de surface ou de capacité financière d'un montant minimum de cent millions (100 000 000) FCFA, délivrée par une banque agréée par le ministère des Finances (pour les entreprises camerounaises) ou tout autre organisme financier officiellement ou mondialement reconnu.

C. Volume 3 : Critères techniques

Les critères techniques seront évalués sur la base des éléments suivants :

i- Présentation de l'Entreprise

Les candidats doivent fournir une présentation détaillée de l'entreprise en mettant l'accent sur les points suivants :

- **Historique** : Présentation générale de l'entreprise, et plaquette couleur présentant l'entreprise.

- **Structure organisationnelle** : Représentation graphique de l'organigramme de l'entreprise, incluant tous les départements clés (ex. : direction générale, ressources humaines, finance, Comptable, Technicien, manutentionnaire, etc.).

Références de l'entreprise

Les candidats doivent présenter au moins deux (02) références dans le domaine des fournitures et installation des mobiliers de bureau d'un montant minimum de 100 000 000 chacune au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Le cumul de l'ensemble des références fournies doivent être de 300 000 000 FCFA minimum

Les références doivent comporter les informations suivantes :

- **Bénéficiaire** : le nom du Maître d'Ouvrage ou client ;
- **Objet du projet** : Détails sur la nature de la prestation exécutée ;
- **Volume financier** : Montant total du contrat ;
- **Durée du Projet** : Période de réalisation du projet, du début à la fin ;
- **Lieu d'exécution du Projet** : préciser le lieu où a été livré les mobiliers.

Pour chaque projet, la réalisation effective et satisfaisante doit être justifiée par les documents suivants :

- **Premières et dernières pages de signature des contrats** : Les pages du contrat incluant les signatures des parties prenantes, pour valider l'accord contractuel et les engagements pris par l'entreprise ;
- **Le Devis Quantitatif et Estimatif des mobiliers livrés** : les pages du contrat présentant la liste des équipement livrés
- **Attestations de bonne fin ou procès-verbaux de réception des travaux** : Ces documents doivent prouver que les équipements ont été livrés dans les délais avec succès et réceptionné par le Maître d'Ouvrage ou l'autorité compétente.
- **Contacts des clients ou responsables des projets exécutés** : Fournir les coordonnées des clients ou des responsables des projets (numéros de téléphone et/ou adresses électroniques) pour permettre la vérification des informations, le cas échéant.

NB : L'absence de contact valide d'un client ou un contact erroné entraînera la non-évaluation de la référence concernée.

ii- Moyens humains

Le candidat devra soumettre une liste du personnel travaillant au siège de l'entreprise, englobant les personnels administratifs, et les experts techniques dont il dispose pour assurer la bonne exécution de la prestation. A titre indicatif, les profils clés suivants seront pris en compte dans l'évaluation des ressources humaines de l'entreprise :

- **L'équipe administrative et de gestion** constituée des postes suivants : Directeur général, responsable administratif et financier
- **L'équipe technique** constituée de : 01 technicien en métier de l'audiovisuel, 01 électricien, 02 menuisier bois et 01 tapissier
- **Tout autres postes** dont dispose l'entreprise le cas-échéant.

NB : Joindre les CV signés des personnels techniques ou clés mentionnées listés dans le dossier.

iii-Moyens techniques

Le candidat doit fournir la liste des équipements en propriété ou en location à savoir :

Désignation	Quantité nécessaire
Local de Stockage	
Magasin ou entrepôt de stockage d'au moins 100 m ²	01
Moyen de transport des mobiliers	
Camion de livraison	01
Matériel de travail	
Visseuse portable	01
Perceuse portable	01

Coffret tournevis porte embout	01
Coffret de clé à cliquet réversible avec douilles	01
Coffret de clés males	01
Equipement de travail et de sécurité	
Gants de manutention fins	10
Chaussure de sécurité légère	10
Lunette de protection	10
Kit vestimentaire	15

Pour la justification de l'appartenance de ces équipements, les candidats devront produire les copies certifiées par les autorités compétentes, les factures d'acquisition et les cartes grises du matériel roulant ;

Pour la justification du matériel en location il fournira le contrat de location en plus.

Les candidats devront fournir des photos récentes ou des images illustrant les équipements mentionnés, pour permettre une vérification visuelle de leur existence et de leur état.

NB : Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'existence et l'état desdits matériels et équipements sur le terrain, et d'effectuer une inspection des équipements avant l'attribution du contrat.

VI. Délai et lieu de livraison

Les mobiliers seront livrés dans les locaux du nouveau siège du Ministère des Forêts et de la Faune, situés dans la Région du Centre-Cameroun plus précisément au nouveau centre administratif situé à Etoudi. La durée d'exécution étant de trois (03) mois.

VII. Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt portera globalement sur les critères :

A- Critères essentiels

Les critères essentiels sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères	Notes
1.	Présentation de l'Entreprise :	5
2.	Moyens humains	16
3.	Moyens techniques	14
4.	Références	65
Note totale de qualification		100

B- Critères éliminatoires

Toute entreprise candidate doit :

- Avoir produit au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- Présenter la déclaration d'engagement de la KFW conformément au modèle joint en annexe
- Avoir au moins effectué deux (02) livraisons d'au moins 100 000 000 FCFA chacune dans les cinq (05) dernières années ;
- Avoir un montant cumulé des références supérieur à 300 000 000 FCFA dans les cinq (05) dernières années ;
- Produire les coordonnées GPS d'un magasin d'au moins 100 m² ;
- Avoir une attestation de capacité financière d'un montant minimum de cent millions (100 000 000) FCFA, délivrée par une banque agréée par le ministère des Finances (pour les entreprises camerounaises) ou tout autre organisme financier officiellement ou mondialement reconnu ;

- Les états financiers ou bilans des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un commissaire aux Comptes inscrits à l'ONECCA (Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun) ;
- Score technique inférieur à 80 / 100
- S'abstenir de faire de fausses déclarations, d'effectuer des manœuvres frauduleuses et produire des pièces falsifiées.

NB : Seules les entreprises qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 et ayant satisfait aux conditions des critères éliminatoires seront retenues pour la suite de la procédure.

VIII. Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposés au plus tard le 02/09/26 à 14 heures précises (heure du Cameroun) au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE, sis au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé.

Ils devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 004 /AAMI/MINFOF/UGFC-PSFE/SPM/N2P/2026 DU 12 AOÛT 2026

RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES QUALIFIEES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENT DIVERS POUR LE COMPTE DU NOUVEAU SIEGE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE SITUE AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF A ETOUDI

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

IX. Renseignements complémentaires

Toute communication concernant les clarifications éventuelles se fera uniquement par écrit à déposer au Secrétariat de à l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE sise au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre ou par mail à l'adresse suivante : infos.fondscommunpsfe@gmail.com.

Toutes les communications orales entre les parties sont interdites.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

LE COORDONNATEUR DE L'UGFC-PSFE

